Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 89 (1962)

Heft: 1

Artikel: Patois et ancien français : (suite)

Autor: Chessex, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232668

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A l'origine, le vieux français tracier, ou tracer, signifiait étymologiquement : suivre à la « trace », poursuivre, chercher (d'après les « traces »), poursuivre en cherchant. C'est ce sens primitif qu'on a dans un vers de Jean de Meung (XIII° siècle) :

« Et vont traçant (poursuivant) les granz pitances. »

Mais bientôt l'idée de recherche passa à l'arrière-plan, comme on le voit dans ces deux vers du Roman de la Rose :

« Et vont traçant parmi les rues

Por veoir, por estre veues. »

N'est-ce pas là tout à fait le sens de notre *tracer* romand? Peut-être n'y voit-on pas l'idée de vitesse qui, chez nous, ne manque jamais. *Tracer*, pour nous, c'est sans doute aller, venir, marcher, mais toujours avec rapidité: « Allons, *trace*! tu devrais déjà être revenu. »

Le français moderne a rejeté cette ancienne acception de tracer. On la retrouve, en revanche, non seulement dans notre parler romand, mais dans celui des provinces françaises et dans le patois *tracî*.

« Foudréi léi trére la linvoua tanque su le cotson », il faudrait lui « tirer » la langue jusque sur la nuque, dit-on à Blonay, d'après Mme Odin, d'une personne qui raconte une chose qui doit demeurer secrète. Jules Cordey, d'autre part (Por la Veillâ), nous parle d'un garçon qui sait « trére son bounet po saluâ », et Louis Bornet (Intiémont), des pommes de terre qu'on va trère.

Qu'est-ce à dire, sinon que le verbe « tirer » n'a pas droit de cité dans les patois et que, restés fidèles à l'ancien français, ils disent toujours, comme lui, traire, qu'ils prononcent généralement trére. Car, ne s'étant pas spécialisé au sens de tirer le lait des vaches, des chèvres, etc., traire a gardé chez eux, comme en France au moyen âge, toutes ses acceptions, et, par conséquent, ils n'ont que faire de « tirer ».

Marbode, évêque de Rennes, écrivait dans un *Lapidaire*: « Granz vertus es erbes ne sunt pas *trovées*», c'est-à-dire: les herbes n'ont pas de grandes vertus. (Il s'agissait de prôner les prétendues vertus curatives des pierres précieuses.)

L'ancien français disait donc trover

et non « trouver ». Trover signifiait aussi inventer, composer, faire des chansons ; de là trovëor, trovere, celui qui trouve, imagine ; trouvère. C'est dans ce sens que Marie de France disait au XII° siècle, en parlant du lai de Chèvrefeuille : « Je l'ai trové en escrit. »

Connaissant l'attachement des patois aux formes anciennes, on ne s'étonnera pas de les voir dire encore et toujours et unanimement *trovâ*. (Notons en passant qu'en Valais, le participe passé de ce verbe a donné le patronyme *Trovaz*.)

En ancien français, le verbe vergoignier, vergognier, signifiait : 1º couvrir de honte, déshonorer ; 2º avoir honte.

Des deux sens de vergogner, les pagnance, vergognement, honte, pudeur, et vergoignos, honteux, timide.

Des deux sens de vergognier, les patois n'ont conservé que le second, avoir honte. Mais, chez eux, ce verbe est devenu pronominal: sè vergognî, avoir honte, s'intimider, se gêner. « Son malirâü lé dzin que sè vergognon dinse », ils sont malheureux, les gens qui se laissent intimider ainsi. (Mme Odin, Glossaire du patois de Blonay.)